



**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

Ventilation dans les établissements scolaires

Le ministre Roberge doit vite s'expliquer

Montréal, le 1^{er} avril 2021 – La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) ne décolère pas depuis la diffusion ce matin d'une nouvelle selon laquelle le ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, aurait prétendu à tort que la Direction générale de la santé publique (DGSP) avait validé la méthodologie employée pour évaluer la qualité de l'air dans les établissements scolaires du Québec. La FAE exige que le ministre Roberge s'explique publiquement.

En effet, il semblerait que le ministre Roberge se soit appuyé à tort sur la DGSP pour justifier la méthodologie utilisée pour effectuer les tests de qualité de l'air dans les classes au Québec selon les informations révélées par [Radio-Canada](#). Cela viendrait non seulement remettre en question la parole du ministre, mais également la validité du rapport *Ventilation et transmission de la COVID-19 en milieu scolaire et en milieu de soins* dévoilé le 8 janvier dernier. À cet effet, la FAE lui demande de rendre publics les avis de la DGSP qui viennent corroborer ce qu'il a avancé.

« C'est inacceptable! Déjà la FAE a dû saisir la Cour supérieure considérant qu'un expert a relevé plusieurs biais méthodologiques dans le rapport présenté par le ministre. Et là, on apprend que ce dernier aurait affirmé à tort que la DGSP aurait donné son aval à la méthodologie employée! Il aurait en plus prétendu que le protocole de tests de CO₂ avait été développé avec la santé publique. On demande au ministre de l'Éducation d'aller s'expliquer rapidement devant la Commission de la culture et de l'éducation de l'Assemblée nationale. Il en va de sa crédibilité auprès de l'ensemble du réseau », déclare Sylvain Mallette, président de la FAE.

Perte de confiance envers le ministre de l'Éducation

Une consultation menée à la mi-mars par la FAE, et à laquelle plus de 2 400 profs, ont participé révèle que 81 % des personnes répondantes ont indiqué ne plus avoir confiance au ministre pour mettre en place des mesures satisfaisantes pour la prochaine rentrée scolaire. Clairement, les nouvelles informations dévoilées ce matin fragilisent encore davantage le ministre.

Profil de l'organisation

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent près de 49 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que 1 800 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Elle est présente dans sept régions : Montréal, Laval, Québec et Outaouais, dans lesquelles se trouvent les quatre plus grands pôles urbains du Québec, ainsi que dans les Laurentides, l'Estrie et la Montérégie.

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Geneviève Cormier, conseillère au Service des communications, au 514 941-5640 ou à g.cormier@lafae.qc.ca